Rôle supplétif de l'impôt foncier 2017

Commune	Catégorie d'impôt	Base de l'impôt	Taux	Montants
Esch/Alzette	A propriétés agricoles et forestières	0,00	600%	0.00
	B1 constructions commerciales	0,00	900%	0.00
	B2 constructions à usage mixte	0,00	600%	0,00
	B3 constructions à autre usage	0,00	300%	0,00
	B4 maisons unifamiliales, de rapport	3,29	300%	9.87
	B5 immeubles non bâtis autres que les			
	chang a ban a dea lina a napitation	0,23	600%	37,50
	В6 terrains à bâtir à des fins d'habitation	0,00	600%	0,00
A déduire	A propriétés agricoles et forestières	0.00	600%	0 00
	B1 constructions commerciales	0,00	900%	0.00
	B2 constructions à usage mixte	0,00	600%	0,00
	B3 constructions à autre usage	0,00	300%	0,00
	B4 maisons unifamiliales, de rapport	-3,29	300%	-9,87
	B5 immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation	0,00	600%	0.00
	B6 terrains à bâtir à des fins d'habitation	0,00	600%	0,00
				37,50
Total:				

Motif des déductions

Nouv. éval. d'imm. des contribuables repris

au présent rôle sous les No

Rôle supplétif de l'impôt foncier 2018

Commune	Catégorie d'impôt	Base de l'impôt	Taux	Montants
Esch/Alzette	A propriétés agricoles et forestières	0.00	600%	0.00
	B1 constructions commerciales	859,56	900%	7 736 04
	B2 constructions à usage mixte	0,00	600%	0,00
	B3 constructions à autre usage	0,99	300%	2,97
	B4 maisons unifamiliales, de rapport	3,29	300%	9.87
	B5 immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation	6,25	600%	37 50
	B6 terrains à bâtir à des fins d'habitation	0,00	600%	0,00
A deduire /	A propriétés agricoles et forestières	0,00	600%	0,00
	B1 constructions commerciales	-859,56	900%	-7 736,04
	B2 constructions à usage mixte	-26,10	600%	-156,60
	B3 constructions à autre usage	-2,22	300%	-6,66
LT.	B4 maisons unifamiliales, de rapport	-24,26	300%	-72.78
** T	B5 immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation	0,00	600%	0.00
111	B6 terrains à bâtir à des fins d'habitation	0,00	600%	0,00
				-185,70
Total:		Différence dura à l'account de la company de		

Motif des déductions

Nouv. éval. d'imm. des contribuables repris

au présent rôle sous les No

Rôle supplétif de l'impôt foncier 2019

Commune	Catégorie d'impôt	Base de l'impôt	Taux	Montants
Esch/Alzette	A propriétés agricoles et forestières	0,00	600%	0.00
	B1 constructions commerciales	4 769,18	900%	42 922 62
	B2 constructions à usage mixte	67,37	600%	404.22
	B3 constructions à autre usage	74,49	300%	223.47
	B4 maisons unifamiliales, de rapport	284,12	300%	852 36
	B5 immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation	6.25	600%	37 50
	B6 terrains à bâtir à des fins d'habitation	0,00	600%	0,00
A déduire	A propriétés agricoles et forestières	0,00	600%	0,00
	B1 constructions commerciales	4 752,38	900%	-42 771,42
	B2 constructions à usage mixte	-121,80	600%	-730,80
	B3 constructions à autre usage	-92,72	300%	-278,16
	B4 maisons unifamiliales, de rapport	-261,91	300%	-785.73
	B5 immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation	0,00	600%	0.00
	B6 terrains à bâtir à des fins d'habitation	0,00	600%	0,00
Total:	Total:			-125,94
11070100				

Motif des déductions

Nouv. éval. d'imm. des contribuables repris

au présent rôle sous les No